



A Viroflay, le 23 avril 2020

Assemblée Générale du 23 avril 2020 se tenant à huis clos

Composition du Bureau

Dans le contexte de l'épidémie du Covid-19 et conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, la société a informé ses actionnaires que son Assemblée Générale convoquée le 23 avril 2020 à 10 heures 30 heures se tiendrait hors la présence des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

Le Conseil d'Administration en date de ce jour a décidé que le bureau sera composé comme suit :

- Monsieur Jean-Yves Priest, Administrateur, Président de l'Assemblée,
- La société Savencia Holding et Monsieur Olivier de Sigalony, Directeur Financier, Scrutateurs,
- Monsieur Thierry Favier, Directeur Juridique, Secrétaire de l'Assemblée.

SAVENCIA SA